Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 15-16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vie de la SIA

Assemblée des délégués: 1987 en ligne de mire

Berne, 14 juin 1986

Ce sont 145 délégués, représentant 11 groupes spécialisés et 19 sections, qui ont participé à la dernière assemblée générale.

Ils ont pris connaissance avec satisfaction des comptes pour 1985, qui bouclent avec un modeste excédent de recettes de 27413 francs viré à la fortune de la société.

Après de nombreuses années consacrées au *Conseil suisse d'honneur,* MM. Pierre Brasey, Walter von Moos et Diego Rovelli ont souhaité quitter leur charge. Leurs remplaçants seront MM. Walter Kaufmann, Aarau, et Bernard Meuwly, Lausanne, alors que MM. Roger Bachmann, ing. civil, Crissier, Etienne Dupuis, ing. civil, Nyon, et Jean-Marc Narbel, ing. civil, Montreux, ont été nommés suppléants. L'assemblée a confirmé dans leur fonction le professeur Hans von Gunten, président, ainsi que MM. Theo Huggenberger, membre, Etienne Duval, Hans-Jörg Furrer, Eduard Furrer, Marcel Gagg, Albert Jaquet, Wolfgang Märki, Raoul Scheurer et Martin Simmen, suppléants, qui se présentaient à nouveau pour un mandat de 1986 à 1990.

Comme il fallait s'y attendre, la *campagne publicitaire de Suter + Suter* a fait l'objet d'un débat animé. Nous avons déjà publié dans le précédent numéro d'IAS la résolution du Comité central à ce sujet. On peut penser que la révision du règlement 154 à la lumière du contexte actuel n'est pas un luxe.

L'assemblée des délégués a donné son aval aux révisions totales de statuts décidées par les sections de Bâle, Neuchâtel et du Tessin, suivant en cela les propositions du CC. Les nouvelles dispositions ont été reconnues en tout point conformes à celles de la Société centrale.

Les modifications de statuts de la section des Grisons ont également été approuvées. Elles portent essentiellement sur le nom – «*Bündner Ingenieur- und Architekten-Verein,* Sektion Graubünden» – et les modalités des cotisations.

L'assemblée a fourni l'occasion de faire le point sur l'*action «Innovation»,* lancée en 1983 à Lugano. Cette contribution de la SIA à une promotion active de l'innovation en Suisse a fait l'objet d'un article paru dans ces colonnes le mois dernier. On n'y reviendra que pour relever que la commission centrale de l'innovation coordonne et gère l'action sur le plan suisse. Cette dernière doit être close en 1987 par un dépouillement final de tous les travaux entrepris. Les projets de caractère permanent acquerront alors leur indépendance, mais pourront compter sur un soutien de la part de la SIA. Cela est également valable pour les travaux, issus de l'action «Innovation» et lancés par les sections.

Les résultats seront consignés dans une documentation de base, accessible aux intéressés, et feront l'objet de numéros spéciaux de nos revues ainsi que d'un volume de la série «Documentation SIA».

On se souvient que l'assemblée des délégués avait conduit en 1985 à la formation d'un groupe de travail interdisciplinaire chargé d'orienter les investissements immobiliers, notamment de la caisse de prévoyance de nos professions, vers une promotion de la qualité et de l'innovation dans le domaine du logement. Les délégués ont été tenus au courant de l'avancement des travaux entrepris par ce groupe, qui devraient déboucher lors d'une prochaine assemblée à un projet de règlement contraignant pour l'investissement de la caisse de prévoyance SIA/UTS/FAS/FSAI.

Les préparatifs du *jubilé de 1987* vont bon train. Une récente séance d'information a permis d'en faire le point avec les représentants des sections. On peut d'ores et déjà mentionner que les manifestations marquant le 150e anniversaire de la SIA auront un caractère homogène et bénéficieront d'une attention particulière en vue d'un écho favorable dans la presse écrite et parlée.

Les délégués ont enfin pu assister à la projection d'un montage audio-visuel consacré à la profession de *dessinateur en bâtiment* produit par la SIA en collaboration avec l'association suisse des conseillers en orientation.

Le 150e anniversaire de la SIA prend forme

Séance d'information du 2 juin 1986 à Berne

Le voile est levé sur les préparatifs du jubilé de la SIA, l'an prochain. En effet, une séance d'information par le secrétariat général réunissait une vingtaine de représentants des sections et des groupes spécialisés dès le 2 juin dernier à Berne.

Le coup d'envoi du 150e anniversaire sera donné le 11 mars 1987 par l'émission *d'un timbre spécial,* avec bien sûr le cachet du jour d'émission, pour les philatélistes qui se respectent.

Parallèlement à l'ouverture des *Journées SIA, le 17 juin 1987 à Aarau* (ville où fut fondée la SIA), une exposition sera consacrée à notre société par le Musée d'art d'Aarau.

Le matin du *19 juin* verra l'*assemblée des délégués,* alors que l'après-midi permettra de suivre la *cérémonie officielle du jubilé,* qui sera honorée de la présence d'un conseiller fédéral. La soirée sera consacrée au *banquet officiel* et à un bal.

Il est même prévu que les participants aux festivités aient l'occasion, le lendemain matin, de se remettre en commun des efforts (ou des imprudences...) de cette soirée qui s'annonce mémorable.

Il va de soi que la célébration d'un tel anniversaire ne se bornera pas aux Journées SIA, mais sera marquée, tout au long de l'année, par une série de manifestations destinées à mettre en valeur le rôle de la SIA au service de la communauté nationale.

Une attention particulière sera vouée à la *jeunesse,* et cela sous diverses formes:

- édition d'une brochure «Technique pour notre vie»;
- contacts intensifs avec les écoles secondaires et les gymnases;
- efforts en vue d'ouvrir la conscience des jeunes gens à la technique;
- édition d'une brochure pour les nouveaux diplômés des EPF (en collaboration avec la GEP);
- service gratuit d'abonnements des revues *Ingénieurs et architectes suisses* et *Schweizer Ingenieur und Architekt* aux diplômants des EPF.

Toujours à l'attention des jeunes gens, la SIA mettra sur pied un *concours de ponts, de tours ou autres ouvrages*: les sections sont invitées à constituer des jurys préliminaires de 3 personnes, chargés de choisir dans chaque région les ouvrages soumis au jury central. Ce dernier proclamera les résultats lors des Journées d'Aarau. Les membres des sections aussi sont conviés à assister de leurs conseils les concurrents juvéniles. Le coup d'envoi de ce concours va être donné lors des vacances d'été de cette année.

En son temps, la SIA s'était associée à un projet de concours de *foyers en plein air,* qui auraient dû être réalisés par des classes d'écoles sous la houlette de leurs enseignants. Ce projet avait connu un échec douloureux, malgré une préparation très soigneuse et une documentation des plus complètes, faute d'intérêt de la part des enseignants (ils auraient inévitablement dû y consacrer un peu de leur temps libre, si précieux!). La documentation élaborée à cette occasion (plans, exemples, manuel pour le directeur des travaux, etc.) est disponible au secrétariat général de la SIA, pour ceux qui voudraient «ranimer la flamme» à l'occasion du jubilé de notre société.

La SIA se présentera à l'occasion de diverses *expositions*:

- dans le cadre de *Swissbau* (stand SIA, stand sur l'énergie, congrès sur le droit de la construction);
- lors de l'exposition d'Aarau, consacrée aux ouvrages d'art et aux concours;
- par la présence de la SIA dans les vitrines des magasins d'Aarau pendant les Journées SIA.

De plus, des *spectacles audiovisuels* seront consacrés à la SIA, à la profession de dessinateur en bâtiment, entre autres. Outre le congrès sur le droit de la construction, déjà mentionné, la SIA mettra sur pied un *congrès d'informatique.*

Sur le plan des *publications,* des éditoriaux, un numéro spécial de nos publications consacré à l'Argovie ainsi qu'une brochure de fête marqueront l'événement. En outre, sur le modèle de *l'Archiguide* présentant le patrimoine architectural genevois aux voyageurs des tramways de la ligne 12, une brochure sera réalisée en collaboration avec les CFF sur les réalisations dignes d'attention qu'on peut observer le long des lignes de chemin de fer de notre pays.

D'autre part, des articles seront rédigés à l'intention de la *presse quotidienne,* destinés à servir d'encarts pour différents journaux. La participation des sections est évidemment requise pour assortir ces «paquets prêts-à-publier» de contributions prenant en compte des sujets d'intérêt local.

La brochure de fête comportera les volets suivants:

- cinq thèmes sur l'évolution de l'image de la technique aux yeux du public;
- présentation de la SIA;
- thèmes particuliers (le point sur nos professions et leur avenir);
- cent cinquante ans d'histoire de nos professions et de leurs activités;
- la SIA en chiffres.

Ce jubilé doit donner l'occasion aux sections de se manifester dans le domaine – incontournable – des *relations publiques.* Le secrétariat général a rédigé dans cette optique un *manuel RP de la SIA,* donnant la marche à suivre pour un déroulement rationnel et fructueux de ces actions de relations publiques.

Il est évident que les sections mettront localement sur pied des manifestations en rapport avec le jubilé de la Société centrale. A titre d'exemple, mentionnons «Guillaume-Henri Dufour dans son temps», organise par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève avec la collaboration de la section genevoise de la SIA: du 10 au 12 septembre 1987, on pourra y assister à des colloques (9 à 17 heures) consacrés aux multiples facettes de celui qui fut notamment l'un des premiers membres d'honneur de la SIA. En outre, deux conférences seront données au Palais de l'Athénée le 9 et le 10 septembre 1987 à 20 h. 30.

Nombre des activités énumérées ici sont encore à l'état de projet ou du moins au stade des préparatifs. Toutefois, la phase des réalisations commence, de sorte que la prochaine *séance d'information,* agendée pour le *21 octobre prochain à 10 h. 30, à Berne,* permettra certainement de prendre connaissance d'éléments concrets, en avant-première des événements qui marqueront l'an prochain.

Jean-Pierre Weibel

Un Prix SIA 1985 récompense des bâtiments ménageant l'énergie

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a attribué pour la première fois le «Prix de l'énergie SIA». Le jugement et l'attribution des distinctions ont eu lieu en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie et la Fédération des architectes suisses (FAS). Les critères de jugement retenus ont été l'utilisation rationnelle de l'énergie et le degré de renoncement aux énergies primaires. Une valeur particulière a été attribuée aux solutions intégrées, mettant en harmonie le concept énergétique de l'ouvrage avec le parti architectural et le mode de construction adoptés.

Après examen approfondi, le jury, placé sous la présidence du professeur Jean-Werner Huber, a décidé de récompenser les ouvrages suivants:

- villa à Urnäsch (architecte: Ueli Schäfer, architecte dipl. EPFZ/SIA, Binz; ingénieur: Walter Bosshard, Dr ès sc. techn., Dübendorf);
- immeuble administratif à Jona (architecte: B. Ernst, arch. ETS, Rüti; ingénieurs: Haas & Tschupp, ingénieurs dipl. EPFZ/SIA, Jona);
- bâtiment d'archives à Chavannes (architectes: Atelier Cube, Lausanne; ingénieurs: Lucien Keller, Pierre Marmier, Jean-Robert Müller, Lavigny).

Il s'est avéré que des bases solides, une élaboration et une réalisation soigneuses des projets, prenant en compte tous les éléments des problèmes, ainsi qu'une exploitation rationnelle des bâtiments permettent de réduire de façon significative leur consommation d'énergie.

Nouveau règlement concernant les prestations et honoraires des urbanistes (RPH 110)

Procédure de consultation

La commission centrale des normes de la SIA (CCN) a décidé, lors de sa session du 4 juin 1986, de mettre en consultation la nouvelle version du RPH 110, élaborée par la commission de révision 110.

Le délai de consultation expire au *30 septembre 1986.*

Des exemplaires en allemand et en français peuvent être commandés ou retirés au prix de Fr. 5.– au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Industrie et technique

Une nouvelle technique pour protéger les cocotiers

Depuis quelques années, un fléau d'un type nouveau s'est abattu sur les palmiers du sud de l'Inde: une chenille vorace, dite «à tête noire», s'attaque aux longues feuilles qui finissent par brunir et tomber. La récolte des noix de coco en est compromise. Comme le cocotier atteint 60 m de hauteur, il est impossible de le traiter avec des pulvérisateurs traditionnels. Les chercheurs de l'Université de Tamil Nada ont alors imaginé une nouvelle méthode: l'injection d'un pesticide à même le tronc d'arbre.

On perce un trou de 1 cm de diamètre dans le tronc, à 1 m du sol. Puis on y injecte 5 ml d'un antiparasitaire (Nuvacron), et on ferme le trou. Le produit est absorbé par la plante: il met 24 heures pour parvenir aux pointes des feuilles où il tue les chenilles qui les mangent. De plus, il ne pénètre pas dans les noix de coco même après plus d'un mois. Et son efficacité dure environ 4 mois.

Cette méthode simple, efficace et économique, connaît un développement extrêmement rapide dans tout le sud de la péninsule Indienne, selon la Revue *CIBA-Geigy* 1, 1986, p. 14.

M. Cosandey

Micro-électronique: une comparaison internationale

Dans le but d'établir le progrès réalisé dans les exploitations de leurs pays respectifs par l'application de la micro-électronique trois instituts scientifiques de la RFA, de Grande-Bretagne et de France se sont livrés à une enquête minutieusement établie.

Comme le constate un article paru dans la «Hamburger Wirtschaft» les résultats de l'enquête permettent de reconnaître dans les trois pays des tendances fondamentales analogues. Il en ressort que c'est en RFA que les applications de la micro-électronique sont le plus en progrès et sont les plus avancés aujourd'hui. Ce sont les Allemands qui tiennent le mieux tête aux Américains et aux Japonais. En 1985, le 51% des entreprises allemandes avaient recours à la micro-électronique dans les processus de fabrication de leurs produits, le 47% en Grande-Bretagne et le 30% en France. Dans ces trois pays on a pu constater de façon uniforme que le nombre des utilisateurs de micro-électronique augmente constamment en fonction des catégories d'entreprises ayant un nombre élevé d'employés. Ainsi dans une entreprise occupant plus de 1000 personnes le taux d'utilisation se situe déjà à au moins 90%. Par contre, dans les entreprises comptant un personnel entre 20 et 49 travailleurs et employés, il ne s'établit dans les trois pays qu'entre 25 et 30%.

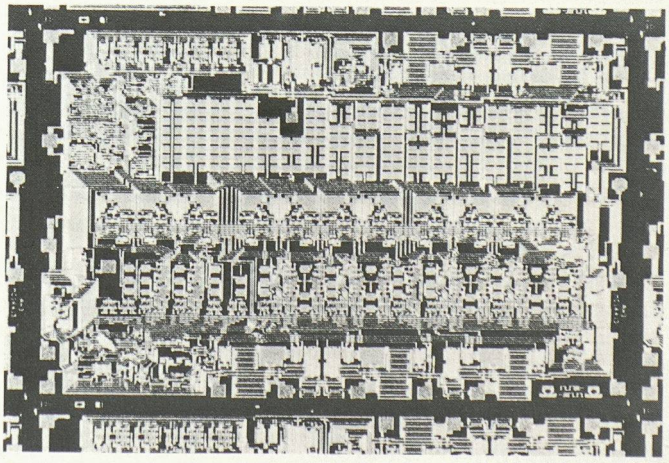

La micro-électronique domine de plus en plus nettement l'activité industrielle, et en cela les modules deviennent de plus en plus petits.